



PLAN DE CONVERGENCE SOUS-REGIONAL ET SA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE



PFBC – Paris, 22/06/06

SEA/COMIFAC



GENESE

- Concept élaboré en 2000 avec pour objet de définir les axes prioritaires d'intervention en matière de gestion forestière et de conservation en A.C. avec des actions régionales, transfrontalières et nationales
- 1ère version du P.C. approuvé en décembre 2000 à Yaoundé par le Conseil des Ministres;
- 1er plan d'opérationnalisation préparé en septembre 2001 à Brazzaville sur la période 2002 – 2005;
- Bilan intermédiaire conduit en juillet 2003
- Actualisation en mai 2004 qui passe de 6 à 10 axes stratégiques et adoption en février 2005 par les Chefs d'Etat.
- Plan d'opérations triennal 2006-2008 approuvé en mars 2006



VISION

Les États d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.





AXE STRATEGIQUE 1

Harmonisation des Politiques Forestières et Fiscales

- Mise en œuvre des accords et conventions internationales ;
- Mise en cohérence des politiques forestières ;
- Harmonisation des fiscalités.





AXE STRATEGIQUE 2

Connaissance de la ressource

- Inventaires des ressources forestières: bois -faune - PFNL / Plantes médicinales ;
- Renforcement et/ou mise en place d'observatoires nationaux et régionaux.





AXE STRATEGIQUE 3

Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier

- ✓ Organisation du territoire forestier ;
- ✓ Aménagement des concessions forestières et des aires protégées ;
- ✓ Régénération et reboisement forestier ;
- ✓ Lutte contre la désertification.





AXE STRATEGIQUE 4

Conservation de la diversité biologique

- ✓ Renforcement du réseau des aires protégées nationales ;
- ✓ Gestion concertée des zones et aires protégées transfrontalières ;
- ✓ Ressources phytogénétiques.





AXE STRATEGIQUE 5

Valorisation durable des ressources forestières

- ✓ Valorisation économique des filières: bois, faune, PFNL, tourisme ;
- ✓ Suivi de la gestion et de l'utilisation des ressources/contrôle ;
- ✓ Certification forestière et traçabilité ;
- ✓ Lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et contre le braconnage.





AXE STRATEGIQUE 6

Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté

- ✓ Activités alternatives au braconnage ;
- ✓ Micro-projets générateurs de revenus pour les populations locales.





AXE STRATEGIQUE

Renforcement des capacités, Participation des acteurs, information, formation

- ✓ Participation des acteurs / Forums ;
- ✓ Implication des populations ;
- ✓ Communication/information/sensibilisation ;
- ✓ Formation académique, professionnelle et continue.





AXE STRATEGIQUE 8

Recherche - développement

- ✓ Programmes de recherche forestière ;
- ✓ Valorisation des connaissances traditionnelles ;
- ✓ Épidémies/zoonoses.





AXE STRATEGIQUE 9

Développement des mécanismes de financement

- ✓ Fonds forestiers nationaux ;
- ✓ Mécanismes novateurs de financement (Taxes de conversion des surfaces, pourcentage pour la COMIFAC, échanges dette/nature etc.) ;
- ✓ Mécanismes de réduction de la dette - PPTE ;
- ✓ Financements bilatéraux et multilatéraux.





AXE STRATEGIQUE 10

Coopération et Partenariat

- ✓ Coopération sous-régionale et développement de partenariats (Traité de la COMIFAC, Mise en œuvre du Plan de Convergence, Forums, etc.) ;
- ✓ Accords de coopération inter Institutions.





MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE 2006-2008

OBJECTIFS

- Permettre une plus grande visibilité de la mise en œuvre du plan de convergence en précisant les modalités d'exécution des actions, les responsabilités respectives et les démarches envisagées par les parties prenantes
- Faciliter le positionnement des partenaires pour le financement des actions



MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE 2006-2008

DEMARCHE

- Juin 05: Atelier de lancement tenu à Yaoundé – accord sur le contenu, la démarche et le financement du processus
- Juil.05: Mise en place d'une task force au sein du SE/COMIFAC chargé d'élaborer les fiches et questionnaires pour une consultation des acteurs
- Juil-déc.05: Consultation des pays membres et partenaires



MISE EN OEURE OPERATIONNELLE 2006-2008

DEMARCHE (Suite)

- Jan.06: finalisation des fiches sur la base des réponses reçues par la task force
- Fév.06: réunion de concertation des bailleurs de fonds de Yaoundé sur la base des fiches finalisées
- 1-3 mars 06: Atelier sous-régional de finalisation du processus
- 24 mars 06: Approbation du plan d'opérations triennal 2006 -2008 par le Conseil des Ministres à Libreville



MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE 2006-2008

RESULTATS

- Au niveau sous-régional: Plan d'opérations triennal 2006-2008 comprenant un cadre logique par axe et des fiches opérationnelles Sous-régionales → activités à conduire au niveau de la sous-région
- Au niveau national: Plan d'opérations triennal 2006-2008 présentant les fiches opérationnelles Nationales → activités à conduire au niveau de chacun des pays membres



RESULTATS (Suite)

Cadre logique par axe : niveau sous-régional

N	Axe stratégique	Finalité	Indicateur 2015	Hypo
1	Harmonisation des politiques forestières et fiscales	Disposer d'un cadre politique et fiscal cohérent assurant une gestion durable des forêts dans la sous région	Les pays d'Afrique centrale disposent des conditions-cadres d'intervention en milieu forestier similaires, incitatifs, qui garantissent une gestion durable des ressources forestières	
	Composantes	Objectifs	Indicateur 2008	Hypo
1.1	Conventions internationales	Renforcer l'image de la gestion et de la conservation des forêts d'Afrique Centrale et la représentativité de la COMIFAC (y compris l'éligibilité à l'appui de la communauté internationale)	<ul style="list-style-type: none"> - 80% des Conventions sont signées et ratifiées par tous les pays membres de la COMIFAC ; - Les rapports périodiques de mise en œuvre des conventions internationales sont systématiquement publiés ; - 80% des pays de la COMIFAC sont éligibles aux mécanismes financiers globaux. 	
1.2	Mise en cohérence des politiques forestières	Augmenter la pertinence et la capacité de mise en oeuvre des politiques de gestion durable dans la sous région	Des directives sous-régionales d'intervention en milieu forestier sont disponibles	
1.3	Harmonisation des fiscalités	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la compétitivité de la filière forestière - Éviter les distorsions fiscales dans la sous région 	<ul style="list-style-type: none"> - Un document guide qui récapitule les fiscalités « harmonisables » ; - Les propositions sur la fiscalité harmonisée sont disponibles 	

Axe stratégique **Harmonisation des politiques forestières et fiscales**

Composante **Conventions internationales**

Activité convergente sous-régionale **Signer et ratifier les conventions internationales**

Contexte et problématique :

Objectif sous-régional de l'activité :

Indicateur/résultat attendu en 2008 :

Principales étapes nationales à franchir:

Modalités d'exécution au niveau sous-régional:

Echéances	Résultats intermédiaires attendus

Responsable principal de l'exécution:

Estimation des coûts au niveau sous-régional:

Partenaires techniques et financiers	Moyens techniques	Moyens financiers

Observations :

Pays : Gabon	Fiche opérationnelle nationale	N° : 1.1.1
Axe stratégique	Harmonisation des politiques forestières et fiscales	
Composante	Conventions internationales	
Activité convergente sous-régionale	Signer et ratifier les conventions internationales	

Contexte et problématique nationale: (- -t-)

Acquis nationaux :

:

Indicateurs/résultats attendus en 2008 :

Responsable national principal :

j-

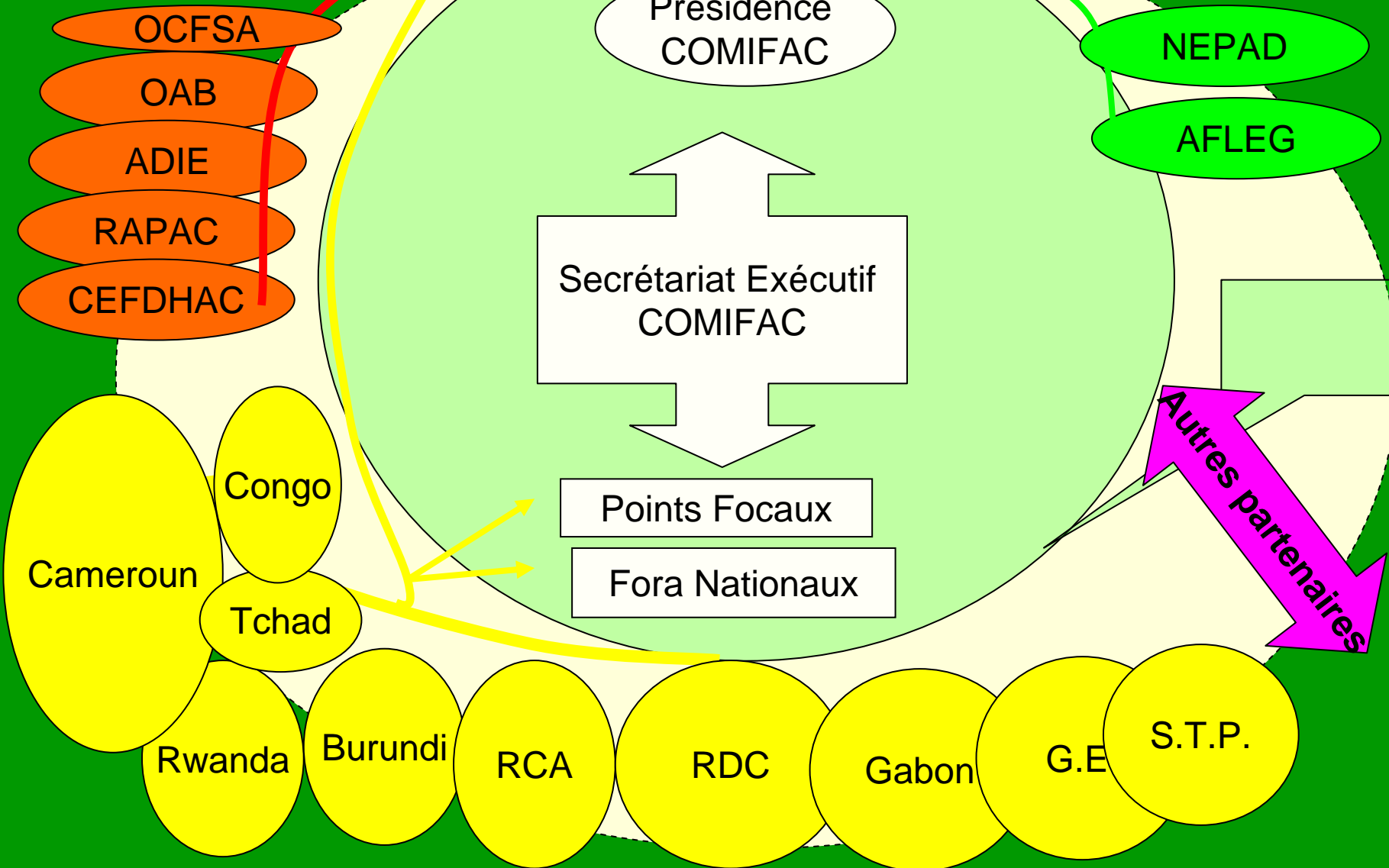
Activités planifiées pour la période 2006 -2008	Budget engagé	Partenaires techniques et financiers	Responsable national	Echéance

Observations :

PFBC

COMIFAC, plan de convergence

Mise en oeuvre





MERCI